

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 19637

présenté par

M. Rolland, Mme Gruet, M. Nury, M. Viry, M. Jean-Pierre Vigier, M. Forissier, M. Seitlinger,
M. Kamardine, Mme Corneloup, Mme Valentin, M. Gosselin et Mme Anthoine

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE LIMINAIRE, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.